



COMMISSION EUROPÉENNE  
Direction générale de l'éducation et la culture

**MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL  
« ÉDUCATION ET FORMATION 2010 »**

**GROUPE DE TRAVAIL B  
« COMPÉTENCES CLÉS »**

**LES COMPÉTENCES CLÉS  
POUR L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE  
CADRE EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE  
NOVEMBRE 2004**

Contact:

SÄÄVÄLÄ TAPIO , Email: [tapio.saavala@cec.eu.int](mailto:tapio.saavala@cec.eu.int), tel: +32 2 299 737

## TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	1
2. DÉFINITIONS ET STATUT DU CADRE.....	2
2.1 Des ‘compétences de base’ aux ‘compétences clés’ – le contexte du travail.....	2
2.2 Les principes sous-jacents appliqués à la définition du cadre pour les compétences clés.....	3
2.3 Autres remarques.....	4
3. LES COMPÉTENCES CLÉS POUR L’APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE – UN CADRE EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE .....	6
3.1 Compétences clés.....	6
3.2 Les huit domaines de compétences clés.....	7
Tableau 1. Vue d’ensemble des compétences clés.....	7
Tableau 2. Le cadre des compétences clés. Définitions des domaines de compétence et descriptions des connaissances, aptitudes et attitudes correspondantes.....	9

# 1. INTRODUCTION

En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne a assigné à l'Union européenne l'objectif stratégique « de devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Pour cela, les systèmes européens d'éducation et de formation doivent s'adapter tant aux exigences de la société de la connaissance qu'à la nécessité d'améliorer le niveau et la qualité de l'emploi. La promotion de nouvelles compétences de base devrait constituer l'une des principales composantes de cette approche. Plus concrètement, le Conseil européen de Lisbonne a appelé les États membres, le Conseil et la Commission à établir un cadre européen définissant « les nouvelles compétences de base » que *l'éducation et la formation tout au long de la vie doivent permettre d'acquérir*. Ce cadre devrait inclure : *TIC, culture technologique, langues étrangères, esprit d'entreprise et aptitudes sociales*.<sup>1</sup>

Conformément à ce mandat, le Conseil de l'éducation tenu à Stockholm en 2001 a adopté le rapport intitulé « *Les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation* »<sup>2</sup>. Ce document identifie trois objectifs stratégiques (qualité, accessibilité et ouverture des systèmes d'éducation et de formation) qui ont été subdivisés en 13 objectifs connexes. A la suite de cela, le Conseil européen de Barcelone (février 2002) a adopté un programme de travail détaillé<sup>3</sup> visant à réaliser ces ambitions communes d'ici 2010. Le programme de travail détaillé a élargi la liste des compétences de base de la manière suivante : *capacité de lire, écrire et calculer (compétences fondamentales), compétences de base en mathématiques, sciences et technologies, TIC et leur utilisation, apprendre à apprendre, compétences sociales, esprit d'entreprise et culture générale*.

En outre, les conclusions du Conseil de Barcelone soulignaient la nécessité d'agir pour *améliorer la maîtrise des compétences de base*. Il attirait notamment l'attention sur la culture numérique et les langues étrangères. De plus, il était jugé essentiel de promouvoir une *dimension européenne* dans l'enseignement et de l'intégrer aux compétences de base des élèves d'ici 2004.

À la suite de l'adoption du programme de travail détaillé, la Commission a créé des groupes d'experts couvrant l'un ou plusieurs des 13 objectifs retenus. Ces groupes se composent de spécialistes des États membres, des pays de l'AELE/EEE, des pays associés et d'associations européennes. Celui sur les **compétences de base**, a commencé ses travaux en 2001<sup>4</sup>. Les principaux objectifs de ce groupe de travail consistent à identifier et définir *quelles sont ces nouvelles compétences et comment elles pourraient être mieux intégrées aux programmes d'enseignement, entretenues et acquises tout au long de la vie*. Un intérêt particulier devrait être porté aux *groupes les plus défavorisés, les élèves aux besoins spéciaux, ceux en échec scolaire et les apprenants adultes*.

Dans son premier rapport (février 2002), le groupe de travail a établi un **cadre de huit compétences clés** assorties des connaissances, aptitudes et attitudes associées à ces domaines. Le souhait formulé par le Conseil européen de Barcelone pour que soit favorisée une *dimension européenne* dans l'enseignement a été réitéré dans le rapport conjoint du Conseil et de la Commission de 2004 sur l'état d'avancement du programme de travail « **Éducation et**

---

<sup>1</sup> Conclusions de la présidence. Conseil européen de Lisbonne 23-24 mars 2000, point 26

<sup>2</sup> Document du Conseil 5980/01 du 14/02/2001

<sup>3</sup> Programme de travail détaillé sur le suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe (2002/C 142/01)

<sup>4</sup> Un groupe spécifique a été établi pour l'apprentissage des langues, pour plus de détails, voir [http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives_en.html)

**formation 2010** »<sup>5</sup>. Pour répondre à ce souhait, le groupe de travail a modifié son cadre afin d'ajouter une dimension européenne aux compétences clés appropriées.

Le rapport intérimaire conjoint de 2004 appelle également à *appliquer des références et principes européens communs* qui peuvent soutenir utilement les politiques nationales. Bien qu'ils ne constituent pas une obligation pour les États membres, ils contribuent à développer la confiance mutuelle entre les acteurs clés et à encourager les réformes en ce qui concerne les différents aspects de l'apprentissage tout au long de la vie. L'une des recommandations formulées suggère de se référer aux **compétences clés que chacun devrait pouvoir acquérir et desquelles dépend le succès de tout apprentissage ultérieur**.

## 2. DÉFINITIONS ET STATUT DU CADRE

### 2.1. Des 'compétences de base' aux 'compétences clés' – le contexte du travail

Les conclusions du Conseil de Lisbonne et le programme de travail détaillé qui a suivi demandaient l'établissement d'un cadre européen pour les compétences de base que devrait procurer l'apprentissage tout au long de la vie. Ce mandat de définition des compétences de base a coïncidé avec un travail substantiel sur les compétences accompli dans d'autres forums internationaux. Le projet de l'OCDE sur « la Définition et la Sélection des Compétences » (DeSeCo)<sup>6</sup> portait la réflexion sur ce que devraient être les compétences de base pour une vie réussie et une société performante. Une approche au sens large des compétences fondamentales dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie a été choisie dans le cadre de l'initiative de l'ASEM<sup>7</sup>. Dans ce contexte, on entend par « compétence » le fait, pour un individu, de parvenir à un 'degré plus élevé d'intégration entre ses capacités proprement dites et les objectifs sociaux plus larges qu'il peut avoir.'

En ce qui concerne les programmes d'études de l'enseignement obligatoire, **l'enquête Eurydice**<sup>8</sup> révèle un intérêt croissant pour les compétences clés qui sont considérées comme essentielles pour une participation réussie de l'individu à la société. Un grand nombre de ces compétences sont définies comme des compétences **génériques** ou **transversales**, qui sont à la fois indépendantes de la matière et basées sur des objectifs d'apprentissage croisés. Elles sont généralement fonction d'une meilleure gestion de l'apprentissage propre de chacun, des relations et de la communication sociales et interpersonnelles, et reflètent la tendance générale à mettre davantage l'accent sur l'apprentissage que sur l'enseignement.

L'enquête internationale **PISA 2000**<sup>9</sup> a également mis en évidence l'importance de l'acquisition de compétences plus larges qu'exige un apprentissage réussi. Outre les

---

<sup>5</sup> Le programme de travail « Éducation et formation 2010 » intègre toutes les actions menées au niveau européen dans ces deux domaines, y compris l'enseignement et la formation professionnels (processus de Copenhague) et tient compte du processus de Bologne pour le développement d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Le rapport intérimaire sur le processus 'Éducation et formation 2010 - l'urgence des réformes pour réussir la stratégie de Lisbonne' est consultable à l'adresse suivante [http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/et\\_2010\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/et_2010_fr.html)

<sup>6</sup> Définition et Sélection des Compétences par l'OCDE : Projet de fondements théoriques et conceptuels et initiative de l'ASEM pour l'apprentissage tout au long de la vie.

<sup>7</sup> ASEM : *Asia-Europe Meeting*, initiative pour l'apprentissage tout au long de la vie. Voir le lien : <http://www.asia-europe-institute.org/ASEM-LifeLong-Learning/lllcontent.htm>

<sup>8</sup> Key Competences. Survey 5. Eurydice 2002.

<sup>9</sup> OCDE. « Connaissance et Compétences pour la Vie ». Premiers résultats de l'enquête PISA 2000. Paris : OCDE, 2001d.

performances en lecture et mathématiques, cette enquête a également évalué certaines compétences génériques telles que la motivation de l'apprenant, ses comportements, et la capacité de chacun à adapter son apprentissage à soi-même.

Dans le cadre de ces développements, il est devenu nécessaire d'aborder non seulement la question de ce que devraient être les compétences fondamentales pour tous dans la société de la connaissance, mais également celle de **ce en quoi elles consistent**. En outre, le cadre général pour les compétences, tel qu'il a été demandé par le Conseil de Lisbonne, devrait être vu dans une **perspective d'apprentissage tout au long de la vie**, c'est-à-dire, non seulement acquis à la fin de la scolarité obligatoire, mais également complété, mis à jour et entretenu tout au long de la vie. Enfin, la question se pose de savoir s'il serait possible de déterminer un certain niveau de maîtrise d'une compétence considéré comme « élémentaire ».

Compte tenu de ces défis et des développements internationaux dans ce domaine, le groupe de travail<sup>10</sup> a défini **un cadre de huit domaines de compétences clés** considérées comme nécessaires pour tous dans la société de la connaissance. Étant donné les différents aspects relatifs à cette tâche, il est nécessaire de décrire certains **principes** à partir desquels le cadre a été formulé, ainsi que les défis d'une telle tentative.

## 2.2. Les principes sous-jacents appliqués à la définition du cadre pour les compétences clés

- i. Ce cadre constitue la première tentative à dimension européenne de définir une liste complète et équilibrée des **compétences clés qu'exigent l'accomplissement personnel, l'inclusion sociale et l'emploi dans la société de la connaissance**. Il vise à servir d'« **outil de référence** » pour les responsables politiques et pour les responsables de la création d'opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, à adapter en fonction des besoins des individus et des contextes d'apprentissage.
- ii. Le groupe de travail a préféré les termes de « **compétences** » et « **compétences clés** » à ceux de « **compétences de base** », jugés trop restrictifs, car généralement compris comme faisant référence à une maîtrise de base de la lecture, de l'écriture et du calcul et à ce qui est, selon le cas, appelé « **compétences de survie** » ou « **de vie** ». Le terme « **compétence** » a été considéré comme se référant à une **combinaison d'aptitudes, de connaissances, de dispositions et d'attitudes**, incluant aussi bien l'envie d'apprendre que le savoir-faire. Les « **compétences clés** » ont trait à trois exigences de la vie auxquelles il convient de satisfaire :
  - a. **Épanouissement personnel et développement tout au long de la vie (capital culturel)** : les compétences clés doivent permettre de poursuivre dans la vie des objectifs individuels, motivés par des intérêts et des aspirations personnels, et par le désir de continuer à apprendre durant toute la vie;
  - b. **Citoyenneté active et intégration (capital social)** : les compétences clés doivent permettre à tous de devenir des citoyens actifs participant à la société;
  - c. **Capacité d'insertion professionnelle (capital humain)** : pour permettre à tout un chacun d'obtenir un travail décent sur le marché de l'emploi.

---

<sup>10</sup> Rapport intermédiaire du groupe de travail B sur les compétences de base, l'enseignement des langues étrangères et l'esprit d'entreprise, novembre 2003. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives\\_en.html#basic](http://www.europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives_en.html#basic)

- iii. Etant donné l'approche choisie, à savoir définir les compétences clés en termes génériques, il n'est ni possible ni pertinent, dans la plupart des domaines de compétence, de faire la distinction entre **un niveau très élémentaire de maîtrise** d'une compétence et un niveau plus avancé. Le terme « élémentaire » s'entend par rapport à quelque chose qui varie en fonction des besoins de situations et de circonstances différentes : la maîtrise d'une compétence permettant de résoudre un problème dans une situation donnée peut se révéler insuffisante dans un autre cas. Dans une société en mutation constante, les exigences auxquelles l'individu est confronté varient d'une situation à l'autre et d'une période à l'autre. Par conséquent, en plus de compétences fondamentales spécifiques pour accomplir telle ou telle tâche, il convient de posséder **des compétences plus adaptables, génériques et transférables**, qui permettent à l'individu de disposer d'un ensemble d'aptitudes, connaissances et attitudes appropriées pour faire face à des situations particulières. Pour toutes ces raisons, un grand nombre de définitions décrivent plutôt **les éléments constitutifs de la compétence, qui sont d'une importance capitale au fur et à mesure que celle-ci évolue d'un niveau de maîtrise élémentaire vers un niveau plus avancé**. Les définitions laissent ainsi une marge de manœuvre pour estimer le niveau de maîtrise d'une compétence requis en fonction des **facteurs impliqués par le contexte**.<sup>11</sup>
- iv. En outre, **l'évaluation de la maîtrise de la plupart des compétences est limitée**. Les outils d'évaluation existants tels que PISA et IALS donnent une indication des niveaux de maîtrise en ce qui concerne la culture mathématique et l'aptitude à calculer, et la capacité de lire et écrire. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CEFR) du Conseil de l'Europe décrit les niveaux de maîtrise en langues étrangères et des recherches ont été faites pour évaluer la compétence dite d'« apprendre à apprendre ». Il existe également un certain nombre d'outils d'évaluation nationaux pour identifier les niveaux appropriés de maîtrise des compétences de base dans le but de guider l'élaboration des politiques à différents niveaux. **Si certaines des compétences clés seulement sont quantitativement mesurables, le cadre aide à les placer dans le contexte des compétences génériques et transversales plus difficiles à évaluer mais d'importance égale**.

### 2.3 Autres remarques

Il est évident qu'il existe certains **chevauchements entre les huit domaines**<sup>12</sup>, ainsi que dans les listes **de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes** de certains domaines. Par conséquent, chaque compétence devrait être vue comme **une combinaison de ces trois éléments**, dont la maîtrise varie selon les exigences liées au contexte.

En outre, dans le domaine des compétences interpersonnelles et sociales par exemple, des termes tels que « solidarité », « compromis » et « tolérance » peuvent avoir **différentes connotations** en fonction de l'environnement sociolinguistique. En effet, tandis que dans certains pays la « capacité de compromis » peut être interprétée comme une aptitude sociale positive, pour d'autres, cela peut faire référence à l'abandon de son point de vue personnel au profit d'un autre et par conséquent avoir une connotation négative. Il en va de même pour la

---

<sup>11</sup> Un bon exemple est celui de la 'culture numérique'. Il n'y a pas beaucoup de situations où les compétences de base en TIC suffisent : le plupart de temps, l'utilisation efficace des TIC requiert un certain niveau de jugement critique et une compréhension plus large des médias.

<sup>12</sup> Par exemple, la compétence clé de 'l'esprit de l'entreprise' se chevauche dans une mesure significative avec les compétences sociales et civiques, et la capacité d'apprendre à apprendre. En même temps, il y a évidemment une dimension interpersonnelle dans la communication en langue maternelle et en langues étrangères.

« tolérance » : on peut facilement se demander jusqu'où doit aller la « tolérance ». *Au vu de ces difficultés terminologiques et linguistiques, il apparaît clairement que, si le cadre fournit une vue générale des compétences requises, il doit être adapté, selon le cas, à des contextes culturels, linguistiques et sociaux spécifiques.*

En ce qui concerne le cas particulier des *compétences linguistiques*, il est nécessaire de noter que le terme « **langue maternelle** » n'est pas dépourvu d'ambiguïté, étant donné la fréquence du bilinguisme précoce dans les familles multilingues. Néanmoins, le concept reste approprié pour la majorité des résidents dans les pays européens et est donc utilisé pour identifier la langue qu'une personne acquiert pendant les premières années de sa vie et qui devient son instrument naturel de réflexion et de communication. Par ailleurs, bien que le processus d'acquisition de la langue maternelle et des langues étrangères soit globalement identique, ces compétences ont été présentées comme des domaines distincts en raison de la distinction dont elles font l'objet dans tous les programmes d'enseignement de base.

### 3. LES COMPÉTENCES CLÉS POUR L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE – UN CADRE EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE

#### 3.1 Compétences clés

Selon l'approche générale adoptée par le groupe de travail, les '**compétences clés**' sont définies comme suit :

*Les compétences clés constituent un ensemble transposable et multifonctionnel de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes nécessaires à tout individu pour son épanouissement et développement personnel, son intégration sociale et sa vie professionnelle. Elles devraient être acquises au terme de la période obligatoire d'enseignement ou de formation et servir de base à une poursuite de l'apprentissage dans le cadre de l'éducation et la formation tout au long de la vie.*

La définition souligne que les compétences clés devraient être **transférables**, et donc applicables à diverses situations et contextes, et **multifonctionnelles** : en ce sens qu'elles puissent être utilisées pour atteindre plusieurs objectifs, résoudre des problèmes de genres divers et pour accomplir des tâches différentes. Les compétences clés **conditionnent** la performance adéquate dans la vie, l'emploi, et de futurs apprentissages.

Il est proposé d'appliquer le cadre des compétences clés dans la totalité des domaines de l'éducation et la formation tout au long de la vie, selon les structures nationales d'éducation et de formation.

- a. *enseignement général obligatoire : celui-ci se caractérise de plus en plus par un changement d'approche – l'accent étant mis, non plus sur « des connaissances codifiées ou explicites », mais sur « des connaissances tacites » intégrées aux compétences personnelles et sociales de l'apprenant;*
- b. *éducation et formation des adultes : de l'enseignement « compensatoire<sup>13</sup> » (y compris le « socle de compétences » que constituent la lecture, l'écriture et le calcul) à l'enseignement complémentaire et supérieur et la formation professionnelle continue ;*
- c. *enseignement spécifiquement destiné aux catégories menacées par l'exclusion sociale, telles les migrants, les minorités ethniques, les jeunes et les adultes possédant un faible bagage scolaire, les habitants des zones éloignées ou rurales, etc.*
- d. *éducation spécialisée: alors qu'il est reconnu qu'une partie seulement des apprenants avec les besoins scolaires particuliers pourront atteindre toutes ces compétences, ils ont le droit d'accéder à un système scolaire pour les aider à réaliser leurs aptitudes en atteignant des objectifs d'apprentissage qui mènent dans la direction des compétences clés décrites dans la section 2 ci-dessus. Il en découle que les apprenants avec des besoins scolaires particuliers devraient avoir accès aux programmes d'apprentissage fondés sur le cadre des compétences et différenciés et individualisés d'une manière appropriée à l'individu.*

<sup>13</sup> Ce terme est utilisé dans la communication de la Commission - *Réaliser un espace européen de l'éducation et de formation tout au long de la vie* – COM (2001) 678 final (p. 22) en référence à « l'apprentissage qui aurait du être acquis au cours de la scolarité obligatoire ».

### 3.2. Les huit domaines de compétences clés

Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des compétences clés jugées nécessaires à tout un chacun dans une société de la connaissance. Ce panorama général est suivi d'une description plus détaillée (tableau 2) des connaissances, aptitudes et attitudes correspondant à chacun des huit domaines.

**Table 1. Vue d'ensemble des compétences clés**

<i>Compétence</i>	<i>Définition</i>
Communication dans la langue maternelle	Faculté d'exprimer et d'interpréter des pensées, sentiments et faits sous forme à la fois orale et écrite (écouter, parler, lire et écrire) et d'interagir adéquatement par le langage dans toutes les situations de la vie sociale et culturelle – pendant l'éducation et la formation, au travail, dans la vie privée, pendant les loisirs.
Communication dans une langue étrangère	La communication dans une langue étrangère nécessite plus ou moins les mêmes compétences que la communication dans la langue maternelle : elle se fonde sur l'aptitude à comprendre, exprimer et interpréter des pensées, sentiments et faits, sous forme à la fois orale et écrite (écouter, parler, lire et écrire) dans de multiples situations de la vie en société – au travail, dans la vie privée, pendant les loisirs, dans le cadre de l'éducation et la formation, selon les désirs et les besoins de chacun. Elle requiert également des compétences telles que la capacité de médiation et de compréhension interculturelle. Le degré de maîtrise variera selon l'une ou l'autre des quatre dimensions concernées, la langue ainsi que l'environnement et le patrimoine linguistiques de chacun <sup>14</sup> .
Culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies	La culture mathématique est l'aptitude à se servir de l'addition, de la soustraction, de la multiplication, de la division et des fractions, sous forme de calcul mental ou à l'écrit, pour résoudre divers problèmes de la vie quotidienne. L'accent est davantage mis sur le processus et l'activité que sur le résultat et le savoir. Par compétence de base en sciences, on entend l'aptitude/la capacité et l'habileté à utiliser les connaissances et méthodologies scientifiques pour expliquer la nature. Par compétence de base en technologies, on entend la compréhension et l'application de ces connaissances et méthodologies afin de modifier l'environnement naturel en réponse aux désirs ou besoins perçus des êtres humains.
Culture numérique	La culture numérique implique l'usage sûr et critique des technologies de la société d'information (TSI) dans le monde du travail, des loisirs et de la communication. Ces compétences sont liées à la faculté de penser de façon logique et critique, à une maîtrise élevée de la gestion de l'information et à de bonnes aptitudes à la communication. Au niveau le plus élémentaire, les compétences en TSI comprennent l'utilisation de la technologie multimédia afin

<sup>14</sup> L'Union européenne utilise depuis un certain temps comme document de référence le « Cadre européen commun de référence pour les langues », qui a été élaboré par le Conseil de l'Europe. Ce cadre européen commun considère les utilisateurs et les apprenants d'une langue avant tout comme des « acteurs sociaux » devant accomplir des tâches dans des circonstances, des environnements et des domaines d'action spécifiques. L'apprentissage et l'emploi de langues étrangères se fondent sur les compétences linguistiques générales et celles déployées en situation de communication, et permet de développer des *compétences multilingues et pluriculturelles*. L'approche de ce cadre correspond donc dans ses grandes lignes à celle retenue par le groupe de travail B pour les « compétences clés ». Pour plus d'informations sur ce cadre européen commun de référence, voir:

[http://culture2.coe.int/portfolio/inc.asp?L=F&M=\\$t/208-1-0-1/main\\_pages/./documents\\_intro/common\\_frameworkf.html](http://culture2.coe.int/portfolio/inc.asp?L=F&M=$t/208-1-0-1/main_pages/./documents_intro/common_frameworkf.html)

Pour une analyse plus exhaustive et des recommandations spécifiques sur l'amélioration de l'apprentissage des langues, voir le rapport intermédiaire du groupe de travail sur les langues:

[http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives\\_en.html#language](http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives_en.html#language).

Apprendre à apprendre	<p>d'obtenir, d'évaluer, de stocker, de produire, de présenter et d'échanger des informations, et de prendre part à des réseaux en communiquant via Internet.</p> <p>La capacité « d'apprendre à apprendre » est définie comme le désir et la capacité d'organiser et de maîtriser son propre apprentissage tant de manière individuelle qu'en groupe. Elle inclut la capacité de gérer son temps de manière efficace, de résoudre des problèmes, d'acquérir, de traiter, d'évaluer et d'intégrer de nouvelles connaissances et d'appliquer ces nouvelles connaissances et aptitudes dans divers contextes - dans la vie privée et professionnelle ou dans le cadre de l'éducation et la formation. En termes plus larges, apprendre à apprendre contribue significativement à la gestion de la carrière professionnelle de chacun.</p>
Compétences interpersonnelles, interculturelles et sociales	<p>Elles comprennent toutes les formes de comportement devant être maîtrisées par un individu pour pouvoir participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et, si nécessaire, résoudre les conflits auxquels il est confronté. Les compétences interpersonnelles sont indispensables aux interactions entre deux personnes ou avec un groupe d'individus et sont déployées aussi bien dans la sphère privée que publique</p>
Esprit d'entreprise	<p>L'esprit d'entreprise comporte une composante passive et une composante active : il s'agit à la fois de la propension à susciter des changements et de l'aptitude à s'adapter aux innovations apportées par des facteurs extérieurs, à les accueillir positivement et à les soutenir. L'esprit d'entreprise implique d'assumer la responsabilité de ses actes, qu'ils soient positifs ou négatifs, d'élaborer une vision stratégique, de définir et d'atteindre des objectifs et d'avoir envie de réussir.</p>
Expression culturelle	<p>L'expression culturelle implique la reconnaissance de l'importance de l'expression créative des idées, expériences et émotions par divers médias, y compris la musique, l'expression corporelle, la littérature et les arts plastiques.</p>

## 2. Cadre des compétences clés. Définitions des domaines de compétence et descriptions des connaissances, aptitudes et attitudes correspondantes

### CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<b>1. Communication dans la langue maternelle</b>	Faculté d'exprimer et d'interpréter des pensées, sentiments et faits sous forme à la fois orale et écrite (écouter, parler, lire et écrire) et d'interagir adéquatement par le langage dans toutes les situations de la vie sociale et culturelle – pendant l'éducation et la formation, au travail, dans la vie privée, pendant les loisirs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Connaissance solide d'un <u>vocabulaire</u> de base ; <u>grammaire</u> fonctionnelle et style; fonctions du langage ;</i></li> <li>• <i>Connaissance des divers types d'interaction <u>verbale</u> (conversations, interviews, débats, etc.) et des principales caractéristiques de leurs différents styles et registres dans la langue parlée</i></li> <li>• <i>Compréhension des composantes paralinguistiques de la communication (qualité et intonations de la voix, expressions du visage, postures et gestes)</i></li> <li>• <i>Connaissance des différents types de textes <u>littéraires</u> (contes, mythes, légendes, poèmes, poésie lyrique, pièces de théâtre, nouvelles, romans) et de leurs principales caractéristiques ainsi que des genres <u>non littéraires</u> (c.v., candidatures, rapports, éditoriaux, essais, discours, etc.)</i></li> <li>• <i>Compréhension des principales composantes de la langue <u>écrite</u> (formelle, informelle, scientifique, journalistique, familière, etc.)</i></li> <li>• <i>Connaissance de la diversité linguistique et des multiples formes de la communication dans le temps, en fonction de l'environnement géographique et social, et du cadre de la communication.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i><u>Aptitude à communiquer, sous forme écrite ou orale</u>, à comprendre ou faire passer différents messages dans des situations variées et à diverses fins. La capacité de communication inclut l'aptitude à écouter et comprendre des messages énoncés dans différents types de situation et faculté de <u>parler</u> de façon claire et concise ; la faculté de contrôler que le message passe bien, et celle d'amorcer, de poursuivre et de terminer une conversation dans différents contextes;</i></li> <li>• <i>Aptitude à <u>lire</u> et comprendre différents textes, en adoptant des stratégies adaptées aux multiples finalités de la lecture (pour s'informer, étudier, se divertir) et aux différents types de texte ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à <u>écrire</u> différents types de texte répondant à différents besoins, en contrôlant le processus d'écriture (de la conception à la relecture);</i></li> <li>• <i>Aptitude à <u>chercher</u>, recueillir et traiter l'information écrite, des données et concepts afin de les utiliser à des fins d'études et faculté d'organiser ses connaissances de façon systématique. Aptitude à <u>distinguer</u> l'information pertinente lorsque l'on écoute, parle, lit et écrit;</i></li> <li>• <i>Aptitude à <u>formuler ses arguments</u> de manière convaincante, à l'oral ou à l'écrit, et à tenir compte des autres points de vue exprimés oralement ou par écrit;</i></li> <li>• <i>Aptitudes relatives aux <u>techniques de support</u> (notes, programmes, cartes) permettant de produire, présenter ou comprendre des textes complexes, sous forme orale ou écrite (discours, conversations, instructions, interviews, débats).</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Manifester une <u>attitude positive vis-à-vis de sa langue maternelle</u> et reconnaître que celle-ci constitue une source potentielle d'enrichissement culturel et personnel;</i></li> <li>• <i>Être enclin à accueillir les opinions et arguments des autres en faisant preuve d'un esprit ouvert et à engager un <u>dialogue constructif et critique</u>;</i></li> <li>• <i>Faire preuve d'assurance lors de la prise de parole en public ;</i></li> <li>• <i>Avoir la volonté de rechercher une <u>qualité esthétique</u> de l'expression, au-delà de l'exactitude technique du mot ou de la phrase ;</i></li> <li>• <i>Développer un amour de la <u>littérature</u> ;</i></li> <li>• <i>Faire preuve d'une attitude positive vis-à-vis de la <u>communication interculturelle</u></i></li> </ul>

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
2. Communication dans une langue étrangère	La communication dans une langue étrangère nécessite plus ou moins les mêmes compétences que la communication dans la langue maternelle. Elle requiert également des compétences telles que la capacité de médiation et de compréhension interculturelle. Le degré de maîtrise variera selon l'une ou l'autre des quatre dimensions concernées, la langue ainsi que l'environnement et le patrimoine linguistiques de chacun <sup>15</sup> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Connaissance du vocabulaire et d'une grammaire fonctionnelle, de l'intonation et de la prononciation ;</i></li> <li>• <i>Connaissance des différents types d'interaction verbale (conversation directe ou au téléphone par exemple, interviews, etc.) ;</i></li> <li>• <i>Connaissance d'un éventail adéquat de <u>textes littéraires et autres</u> (par exemple nouvelles, poèmes, articles de journal et de magazine, pages Web, modes d'emploi, lettres, rapports succincts) ;</i></li> <li>• <i>Compréhension des principales caractéristiques des différents styles et registres de langage (formel, informel, journalistique, familial, etc.) ;</i></li> <li>• <i>Connaissance des conventions sociales, des facteurs culturels et de la diversité linguistique existant en fonction de l'environnement géographique et social et du cadre de la communication.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aptitude à écouter et <u>comprendre des messages énoncés dans diverses situations de communication</u> (sujets familiers, présentant un intérêt personnel ou concernant la vie quotidienne) ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à amorcer, poursuivre et terminer une conversation sur des sujets familiers, présentant un intérêt personnel ou concernant la vie quotidienne ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à lire et comprendre des textes généraux sur divers sujets ou, dans certains cas, des textes spécialisés portant sur un domaine connu et à écrire différents types de texte répondant à diverses finalités dans différents types de situation ;</i></li> <li>• <i>Utilisation appropriée des techniques de support (notes, diagrammes, cartes par exemple) permettant de comprendre ou produire des textes sous forme écrite ou orale (conversations, modes d'emploi, interviews, discours) ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à entamer et poursuivre un éventail approprié d'activités autonomes d'apprentissage linguistique.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Manifester une sensibilité aux différences culturelles et refuser les stéréotypes ;</i></li> <li>• <i>Faire preuve d'un intérêt et de curiosité vis-à-vis des langues en général (langues des pays limitrophes, langues régionales, minoritaires, langues mortes, langage des signes, etc.) et de la communication interculturelle.</i></li> </ul>

<sup>15</sup> L'Union européenne utilise depuis un certain temps comme document de référence le « **Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer** », qui a été élaboré par le Conseil de l'Europe. Ce cadre européen commun considère les utilisateurs et les apprenants d'une langue avant tout comme des « acteurs sociaux » devant accomplir des tâches dans des circonstances, des environnements et des domaines d'action spécifiques. L'apprentissage et l'emploi de langues étrangères se fondent sur les compétences linguistiques générales et celles déployées en situation de communication, et permet de développer des *compétences multilingues et pluriculturelles*. L'approche de ce cadre correspond donc dans ses grandes lignes à celle retenue par le groupe de travail B pour les « compétences clés ». Pour de plus amples informations sur ce cadre européen commun de référence, voir :

[http://culture2.coe.int/portfolio/inc.asp?L=F&M=\\$t/208-1-0-1/main\\_pages/./documents\\_intro/common\\_frameworkf.html](http://culture2.coe.int/portfolio/inc.asp?L=F&M=$t/208-1-0-1/main_pages/./documents_intro/common_frameworkf.html)

Pour une analyse plus exhaustive et des recommandations spécifiques sur l'amélioration de l'apprentissage des langues, voir le rapport intermédiaire du groupe de travail sur les langues à l'adresse suivante :

[http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives\\_en.html#language](http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/objectives_en.html#language).

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<b>3.1. Culture mathématique</b>	<p>La culture mathématique<sup>16</sup> est l'aptitude à se servir de l'addition, de la soustraction, de la multiplication, de la division et des fractions, sous forme de calcul mental ou à l'écrit, pour résoudre divers problèmes de la vie quotidienne. L'accent est davantage mis sur le processus et l'activité que sur le résultat et le savoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne <u>connaissance des chiffres et mesures</u> et aptitude à les utiliser dans <u>différents contextes de la vie quotidienne</u>. Cette compétence de base comprend l'arithmétique fondamentale et la compréhension des modes élémentaires de présentation mathématique tels que les graphiques, les formules et les statistiques.</li> </ul>	<p>Capacité d'appliquer les éléments de base de la culture mathématique tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'addition et la soustraction;</li> <li>• la multiplication et la division;</li> <li>• les pourcentages et les fractions;</li> <li>• les poids et les mesures.</li> </ul> <p>pour résoudre des problèmes dans la vie quotidienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la gestion du budget d'un ménage (équilibrer recettes et dépenses, planifier, économiser) ;</li> <li>• Lors des achats (comparer les prix, comprendre les poids et mesures, la valeur de l'argent);</li> <li>• En voyage ou pendant les loisirs (mettre en rapport les distances et les temps de trajet, comparer les devises et les prix).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté de vaincre la « peur des chiffres » ;</li> <li>• Volonté d'utiliser le calcul pour résoudre les problèmes quotidiens de la vie professionnelle et privée.</li> </ul>

<sup>16</sup> La culture mathématique de base ('numeracy') est une aptitude fondamentale pour tout apprentissage ultérieur dans d'autres domaines de compétence de base.

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
3.1. Culture mathématique (suite)	À mesure que se développent les compétences mathématiques <sup>17</sup> , elles impliquent, selon les circonstances, la capacité et l'habileté à utiliser des modes mathématiques de pensée (réflexion logique et dans l'espace) et de représentation (formules, modèles, constructions, graphiques, diagrammes) qui sont d'application universelle pour expliquer et décrire la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne connaissance des termes et concepts mathématiques, y compris les théorèmes de géométrie et d'algèbre les plus pertinents;</li> <li>• Connaissance et compréhension des types de problèmes auxquels les mathématiques peuvent apporter une réponse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aptitude à <u>suivre et évaluer un développement argumentaire</u> exposé par une tierce personne en identifiant les idées fondamentales d'une suite précise d'arguments (notamment dans une démonstration), etc.</li> <li>• Aptitude à employer des symboles et formules mathématiques; à décoder et interpréter le langage mathématique et à en comprendre le lien avec le langage naturel. Aptitude à communiquer dans, avec et sur le langage mathématique ;</li> <li>• Aptitude à adopter une <u>réflexion et un raisonnement mathématiques</u> (maîtrise des modes mathématiques de réflexion), en recourant si nécessaire à l'abstraction et la généralisation, en utilisant des modèles mathématiques (soit en analysant et construisant des modèles), en employant des modèles existants et en les appliquant aux questions traitées ;</li> <li>• Capacité de compréhension et d'utilisation (décodage, interprétation, différenciation) des différentes représentations des objets, phénomènes et situations mathématiques, en sélectionnant ces représentations selon les besoins et en passant de l'une à l'autre ;</li> <li>• Propension à développer une <u>réflexion critique</u>, aptitude à <u>distinguer</u> entre différents types d'énoncés mathématiques (différencier une affirmation d'une hypothèse, etc.) ; comprendre les démonstrations mathématiques et le champ et les limites d'un concept donné ;</li> <li>• Aptitude à employer des aides et outils (y compris informatiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la vérité en tant que fondement de la pensée mathématique ;</li> <li>• Volonté d'étayer ses affirmations par un raisonnement ;</li> <li>• Volonté d'accepter ou de rejeter les opinions des autres en se fondant sur un raisonnement ou une démonstration valable (ou non).</li> </ul>

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<b>3.2. Science et technologie</b>	Par compétence de base en sciences, on entend l'aptitude/la capacité et l'habileté à utiliser les connaissances et méthodologies scientifiques pour expliquer la nature. Par compétence de base en technologie, on entend l'application de ces connaissances afin de modifier l'environnement naturel en réponse aux désirs ou besoins perçus des êtres humains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Connaissances des principes élémentaires de la nature, de la technologie et des produits et procédés technologiques ;</i></li> <li>• <i>Compréhension du lien entre la technologie et d'autres domaines : progrès scientifiques (par exemple la médecine), la société (valeurs et problèmes moraux), la culture (multimédia par exemple), l'environnement (pollution, développement durable).</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aptitude à utiliser et manier des outils technologiques et des machines ainsi que des données et opinions scientifiques pour atteindre un but ou parvenir à une conclusion ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à reconnaître les caractéristiques essentielles d'une enquête scientifique ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à communiquer des conclusions et le raisonnement les sous-tendant.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Faire preuve de curiosité et d'un jugement critique vis-à-vis de la science et des technologies, y compris sur les questions de sécurité/sûreté et les problèmes éthiques ;</i></li> <li>• <i>Adopter une attitude positive, mais néanmoins critique face à l'utilisation de l'information factuelle et la nécessité de fonder toute conclusion sur un processus logique;</i></li> <li>• <i>Volonté d'acquérir un savoir scientifique et manifester un intérêt envers la science ou une carrière scientifique ou technologique.</i></li> </ul>

<sup>17</sup> Les mathématiques, bien qu'intrinsèquement liées au calcul, sont plus complexes. Un « esprit mathématique » permet de décrire la réalité aux moyens de constructions et processus ayant une application universelle. La meilleure façon de le décrire est de se référer à un ensemble d'aptitudes et d'attitudes. Cette définition souligne l'importance d'une « activité mathématique » et reconnaît « le lien avec la réalité » sur lequel l'enseignement des mathématiques met actuellement l'accent.

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<p align="center"><b>4. Culture numérique - TSI</b></p>	<p>La culture numérique implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI)<sup>18</sup> dans le monde du travail, des loisirs et de la communication. Ces compétences sont liées à la faculté de penser de façon logique et critique, à une maîtrise élevée de la gestion de l'information et à de bonnes aptitudes à la communication.</p> <p>Au niveau le plus élémentaire, les compétences en TSI comprennent l'utilisation de la technologie multimédia afin d'obtenir, d'évaluer, de stocker, de produire, de présenter et d'échanger des informations, et de prendre part à des réseaux en communiquant via Internet.</p>	<p><i>Une bonne compréhension de la nature, du rôle et des possibilités offertes par les TSI dans la vie de tous les jours passe par<sup>19</sup>:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La compréhension des <u>principales</u> fonctions d'un ordinateur, y compris le traitement de texte, les feuilles de calcul, les bases de données, le stockage et la gestion de l'information ;</i></li> <li>• <i>La connaissance des emplois et possibilités d'Internet et de la communication via des supports électroniques (courrier électronique, vidéoconférence, autres outils en réseau) ;</i></li> <li>• <i>La compréhension du potentiel des TSI en tant que support de la créativité et de l'innovation en vue de l'épanouissement personnel, l'intégration sociale et l'insertion professionnelle ;</i></li> <li>• <i>Une compréhension élémentaire de la fiabilité et la validité de l'information disponible (accessibilité/acceptabilité) et de la nécessité de respecter des principes éthiques dans l'utilisation interactive des TSI.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les TSI ayant un nombre important et croissant d'applications dans la vie quotidienne, par exemple pour les activités d'apprentissage et les loisirs, les compétences requises sont les suivantes :</i></li> <li>• <i>Aptitude à rechercher, recueillir et traiter l'information électronique, les données et les concepts (créer, organiser, différencier les informations subjectives et objectives, réelles et virtuelles, distinguer l'information pertinente) et à les utiliser de manière systématique ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à utiliser des techniques adéquates de support (présentations, graphiques, diagrammes, cartes) pour produire, présenter ou comprendre une information complexe ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à accéder aux sites Web, à effectuer des recherches sur ces sites et à utiliser des services Internet tels que les forums de discussion et le courrier électronique ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à utiliser les TSI pour étayer une pensée critique, la créativité et l'innovation dans différents contextes - vie privée, loisirs, travail.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Propension à utiliser les TSI pour travailler de façon autonome ou en équipe ; attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'évaluation de l'information disponible ;</i></li> <li>• <i>Sensibilisation aux questions concernant une utilisation sûre et responsable d'Internet, y compris le respect de la vie privée et des différences culturelles, et attitude positive à cet égard ;</i></li> <li>• <i>Désir d'utiliser les TSI pour élargir son horizon personnel en participant aux communautés et réseaux à vocation culturelle, sociale ou professionnelle.</i></li> </ul>

<sup>18</sup> Technologies de la société de l'information (TSI) : offrant des services basés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Internet, le contenu numérique, les médias électroniques etc., via un ordinateur personnel, un GSM, la télévision numérique etc.

<sup>19</sup> La meilleure façon de définir des compétences poussées en TSI consiste à parler de compétences médiatiques incluant la connaissance et la compréhension des aspects techniques et culturels des supports et permettant un usage créatif et critique de ces derniers.

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<b>5. Apprendre à apprendre</b>	<p>La capacité « d'apprendre à apprendre » est définie comme le désir et la capacité d'organiser et de maîtriser son propre apprentissage tant de manière individuelle qu'en groupe. Elle inclut la capacité de gérer son temps de manière efficace, de résoudre des problèmes, d'acquérir, de traiter, d'évaluer et d'intégrer de nouvelles connaissances et d'appliquer ces nouvelles connaissances et aptitudes dans divers contextes - dans la vie privée et professionnelle ou dans le cadre de l'éducation et la formation. En termes plus larges, apprendre à apprendre contribue significativement à la gestion de la carrière professionnelle de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Connaissance et compréhension de ses méthodes préférées d'apprentissage, des atouts et inconvénients de ses aptitudes et qualifications ;</i></li> <li>• <i>Connaissance des offres d'éducation et de formation et des conséquences de ses choix en matière de carrière.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Autogestion générale efficace de ses apprentissages et de sa carrière<sup>20</sup> : aptitude à consacrer du temps à l'apprentissage; autonomie et discipline, persévérance et gestion de l'information lors du processus d'apprentissage;</i></li> <li>• <i>Aptitude à se concentrer pendant de brefs moments ainsi que pendant des périodes de temps prolongées ;</i></li> <li>• <i>Capacité de réflexion critique sur l'objet et la finalité de l'apprentissage ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à communiquer lors du processus d'apprentissage en utilisant les moyens appropriés pour soutenir la communication orale (intonation, gestes, mimiques, etc.) ainsi qu'en comprenant et produisant divers messages multimédias (écrit ou oral, son, musique, etc.).</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Conception personnelle qui sous-tend la volonté de changer et de poursuivre le développement de ses compétences, motivation et confiance dans sa propre capacité de réussite;</i></li> <li>• <i>Vision positive de l'apprentissage en tant qu'activité enrichissante et sens de l'initiative au service de l'apprentissage;</i></li> <li>• <i>Capacité d'adaptation et flexibilité.</i></li> </ul>

<sup>20</sup> La résolution 9286/04 du Conseil, du 18 mai 2004, relative au renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques dans le domaine de l'orientation met l'accent sur la promotion des techniques d'apprentissage et l'apprentissage autonome pour que les jeunes et les adultes gèrent eux-mêmes de manière efficace leur apprentissage et le déroulement de leur carrière.

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<b>6.1. Compétences interpersonnelles, interculturelles et sociales</b>	Elles comprennent toutes les formes de comportement devant être maîtrisées par un individu pour pouvoir participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et, si nécessaire, résoudre les conflits auxquels il est confronté. Les compétences interpersonnelles sont indispensables aux interactions entre deux personnes ou avec un groupe d'individus et sont déployées aussi bien dans la sphère privée que publique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Compréhension des codes de conduite et usages généralement acceptés et promus dans différentes sociétés ;</i></li> <li>• <i>Connaissance des concepts d'individu, de groupe, de société et de culture, ainsi que de l'évolution historique de ces concepts ;</i></li> <li>• <i>Connaissance des principes de santé, d'hygiène et de nutrition, pour soi-même et les membres de sa famille;</i></li> <li>• <i>Compréhension du concept de « dimension interculturelle » dans les sociétés européennes ou autres.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aptitude à communiquer de manière constructive dans différents contextes sociaux (en tolérant les opinions et comportements des autres, en étant conscient de sa responsabilité individuelle et collective) ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à susciter la confiance et l'empathie dans sa relation aux autres ;</i></li> <li>• <i>Faculté d'exprimer de manière constructive sa frustration (maîtrise de l'agressivité et de la violence ou des schémas autodestructeurs du comportement);</i></li> <li>• <i>Aptitude à établir une barrière entre les sphères professionnelle et privée et à ne pas reporter les conflits professionnels dans sa vie privée;</i></li> <li>• <i>Manifestation d'une compréhension de l'identité culturelle nationale et de l'interaction avec l'identité culturelle de l'Europe et le reste du monde ; aptitude à identifier et comprendre les différents points de vue engendrés par la diversité culturelle et à défendre ses propres opinions de façon constructive;</i></li> <li>• <i>Capacité de négociation.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>S'intéresser aux autres et les respecter ;</i></li> <li>• <i>Avoir la volonté de dépasser les stéréotypes et les préjugés ;</i></li> <li>• <i>Être prêt à accepter des compromis ;</i></li> <li>• <i>Faire preuve d'intégrité ;</i></li> <li>• <i>Faire preuve d'assurance.</i></li> </ul>

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<b>6.2. Compétences civiques</b>	Le champ des compétences civiques dépasse celui des compétences interpersonnelles puisqu'elles se manifestent au niveau de la société. Elles peuvent être décrites comme un ensemble permettant à l'individu de participer à la vie civique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Connaissance des droits civiques et de la Constitution du pays d'accueil, du champ d'action de son gouvernement ;</i></li> <li>• <i>Compréhension des rôles et responsabilités des institutions politiques au niveau local, régional, national, européen et international (y compris le rôle politique et économique de l'UE) ;</i></li> <li>• <i>Connaissance des personnages clés des gouvernements locaux et nationaux, des partis politiques et de leurs politiques;</i></li> <li>• <i>Compréhension de concepts tels que la démocratie ou la citoyenneté et des déclarations internationales reflétant ces principes (dont la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et les Traités);</i></li> <li>• <i>Connaissance des principaux événements, tendances et facteurs de changement dans l'histoire nationale, européenne et mondiale ; de la situation actuelle de l'Europe et de ses voisins ;</i></li> <li>• <i>Connaissances concernant l'émigration, l'immigration et les minorités en Europe et dans le monde.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Participation aux activités de la communauté locale/de proximité ainsi qu'à la prise de décision à l'échelon national et européen; participation aux élections;</i></li> <li>• <i>Attitude solidaire manifestée par un intérêt envers les problèmes d'une communauté locale ou élargie et la volonté de contribuer à leur résolution ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à nouer des relations constructives avec les institutions publiques ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à profiter des possibilités offertes par l'UE ;</i></li> <li>• <i>Compétences nécessaires dans la langue nationale.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Manifestation d'un sentiment d'appartenance à une localité, un pays et au monde (à une partie du monde);</i></li> <li>• <i>Volonté de participer à la prise de décision démocratique à tous les niveaux ;</i></li> <li>• <i>Désir de participer à des activités civiques bénévoles, de soutenir la diversité et la cohésion sociale ;</i></li> <li>• <i>Volonté de respecter les valeurs et la vie privée des autres et propension à réagir contre les comportements préjudiciables à la société ;</i></li> <li>• <i>Acceptation des concepts de droits de la personne et d'égalité comme fondements de la solidarité et de la responsabilité au sein des sociétés démocratiques modernes d'Europe ; acceptation de l'égalité entre les hommes et les femmes ;</i></li> <li>• <i>Apprécier et comprendre les différences entre les systèmes de valeurs des diverses religions ou ceux d'origines ethniques différentes ;</i></li> <li>• <i>Accueil critique de l'information fournie par les mass media.</i></li> </ul>

**CADRE DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

DOMAINE	DÉFINITION	La compétence comprend les éléments de connaissance, les aptitudes et les attitudes ci-dessous, adaptés au contexte		
		CONNAISSANCES	APTITUDES	ATTITUDES
<b>7. Esprit d'entreprise</b>	L'esprit d'entreprise comporte une composante passive et une composante active : il s'agit à la fois de la propension à susciter des changements et de l'aptitude à s'adapter aux innovations apportées par des facteurs extérieurs, à les accueillir positivement et à les soutenir. L'esprit d'entreprise implique d'assumer la responsabilité de ses actes, qu'ils soient positifs ou négatifs, d'élaborer une vision stratégique, de définir et d'atteindre des objectifs et d'avoir envie de réussir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Connaissance des possibilités offertes afin d'identifier celles se prêtant à ses propres activités privées, professionnelles et/ou commerciales.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aptitudes à planifier, organiser, analyser, communiquer, agir, dresser un bilan, évaluer et compiler;</i></li> <li>• <i>Aptitudes à concevoir et réaliser un projet ;</i></li> <li>• <i>Capacité de coopération et d'adaptation dans le cadre d'un travail en équipe;</i></li> <li>• <i>Aptitude à identifier ses atouts et ses points faibles ;</i></li> <li>• <i>Se montrer volontariste et répondre positivement aux changements;</i></li> <li>• <i>Aptitude à évaluer et à prendre des risques calculés et utiles.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Disposition à prendre des initiatives ;</i></li> <li>• <i>Attitude positive face aux changements et à l'innovation ;</i></li> <li>• <i>Volonté d'identifier les domaines permettant de faire pleinement preuve d'esprit d'entreprise - dans la vie privée, professionnelle ou communautaire.</i></li> </ul>
<b>8. Expression culturelle</b>	L'expression culturelle implique la reconnaissance de l'importance de l'expression créative des idées, expériences et émotions par divers médias, y compris la musique, l'expression corporelle, la littérature et les arts plastiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Connaissance élémentaire d'expressions culturelles en tant que témoignage majeur de l'histoire de l'Europe, y compris la culture populaire ;</i></li> <li>• <i>Sensibilité à l'identité culturelle nationale et européenne, et à leur place dans le monde</i></li> <li>• <i>Connaissance de la diversité linguistique et culturelle d'Europe</i></li> <li>• <i>Connaissance de l'évolution des goûts populaires et de l'importance des éléments esthétiques dans la vie quotidienne.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Capacité d'expression créative de soi à travers des moyens correspondant aux capacités propres de chaque individu.</i></li> <li>• <i>Capacité d'apprécier une grande variété d'œuvres d'art et de manifestations culturelles. ;</i></li> <li>• <i>Aptitude à établir un rapport entre ses propres opinions et manifestations créatrices et celles des autres.</i></li> <li>• <i>Capacité d'identifier et exploiter des opportunités économiques dans le domaine culturel. .</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Attitude positive envers la diversité des formes d'expressions culturelles</i></li> <li>• <i>Propension à cultiver une faculté esthétique sous-tendant l'expression créative de soi et la participation à la vie culturelle;</i></li> <li>• <i>Fort sentiment d'identité allié au respect de la diversité</i></li> </ul>

## **Références**

Conseil européen. Conseil européen de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000. Conclusions de la présidence.

[http://ue.eu.int/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm](http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm)

Conseil européen. Conseil européen de Stockholm des 23 et 24 mars 2001. Conclusions de la présidence.

[http://ue.eu.int/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.%20ann-r1%20cor2.fl.html](http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.%20ann-r1%20cor2.fl.html)

Conseil européen. Conseil européen de Barcelone des 15 et 16 mars 2002. Conclusions de la présidence.

[http://ue.eu.int/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/71026.pdf](http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/71026.pdf)

*Programme de travail détaillé* sur le suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe (2002/C 142/01)

*Implementation of « Education and Training 2010 » work programme* (Réalisation du programme de travail « Éducation et formation 2010 »), groupe de travail sur les compétences de base, l'esprit d'entreprise et les langues étrangères. Rapport intermédiaire, novembre 2003.

[http://www.europa.eu.int/comm/education/policies/2010/doc/basic-skills\\_en.pdf](http://www.europa.eu.int/comm/education/policies/2010/doc/basic-skills_en.pdf)

« *Éducation et formation 2010* », *L'urgence des réformes pour réussir la stratégie de Lisbonne*. Projet de rapport intermédiaire conjoint du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail détaillé concernant le suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe. Document du Conseil 6905/04 du 3 mars 2004.

<http://register.consilium.eu.int/pdf/fr/04/st06/st06236-co01.fr04.pdf>

*The Key Competences in a Knowledge Based Economy: A First Step Towards Selection, Definition and Description* (Premier pas vers une sélection, une définition et une description des compétences clés dans l'économie de la connaissance). Premier rapport du groupe d'experts de la Commission sur les compétences de base, l'enseignement des langues étrangères et l'esprit d'entreprise. Mars 2002.

*Compétences clés. Un concept en développement dans l'enseignement général obligatoire*. Eurydice, Enquête n°5. Octobre 2000